



## Communiqué de presse

Bruxelles, le 19 avril 2023

### **Augmenter les coûts n'entraînera pas la transition verte, FNTR, BGL, NLA réagissent à l'accord sur le SEQE européen**

**Le « bureau commun » des transports routiers FNTR, BGL, NLA met en garde contre le risque de double ou même triple imposition du secteur du transport routier commercial, cumulant à la fois le SEQE II, ajouté à des mesures nationales et européennes supplémentaires.**

Le Parlement européen a adopté, mardi 18 avril l'accord sur le système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE II). Celui-ci établira un nouveau système distinct pour le transport routier. L'échange de quotas de CO2 sera géré par les distributeurs de carburant et le système lancé dès 2027, ou au plus tard en 2028 si jamais les prix de l'énergie s'envolaient. S'ajoute à cela, des augmentations importantes de prix pour les combustibles fossiles entraînées par le système de quotas.

Imposer de nouvelles charges financières au secteur du transport routier ne conduira pas à une transition verte, car les entreprises du secteur ne disposent pas, aujourd'hui, d'alternatives vertes réalistes. L'infrastructure alternative pour les camions électriques à batterie et à hydrogène est encore totalement absente en Europe. De plus, les camions électriques à batterie et à hydrogène coûtent encore 2 à 4 fois plus cher que les camions avec moteur à combustion interne.

En fin de compte, le secteur du transport routier est à nouveau taxé, sans avoir la possibilité réelle, d'aller vers des formes de transport plus écologiques. Ce dont ont besoin les entreprises c'est de la mise en place d'infrastructures alternatives, de la disponibilité et d'incitations économiques pour opérer un virage vert.

Il serait donc recommandé que les recettes du SEQE II, soient affectées au déploiement d'infrastructures pour les carburants alternatifs, tels que l'hydrogène, l'électricité PowertoX entre autres. Le secteur est pleinement engagé à faire sa part pour aider à réduire les émissions de CO2, mais cela doit se faire de manière pragmatique et réaliste.

Contacts presse :

Camille MIKOCZY – [camille.mikoczy@fntr.fr](mailto:camille.mikoczy@fntr.fr) – 06 63 09 19 41

Alexandra CHASSIGNAT – [alexandra.chassignat@fntr.fr](mailto:alexandra.chassignat@fntr.fr) – 01 44 29 04 12